



HAL
open science

”Peintures et mosaïques d’époque romaine, les décors du quartier Clérisseau à Nîmes (Gard)”

Julien Boislève, Philippe Cayn

► To cite this version:

Julien Boislève, Philippe Cayn. ”Peintures et mosaïques d’époque romaine, les décors du quartier Clérisseau à Nîmes (Gard)”. Les enduits peints en Gaule romaine, approches croisées, Actes du 23e séminaire de l’AFPMA, Paris, 13-14 novembre 2009, AFPMA, Nov 2009, Dijon, France. p. 39-52. hal-01782410

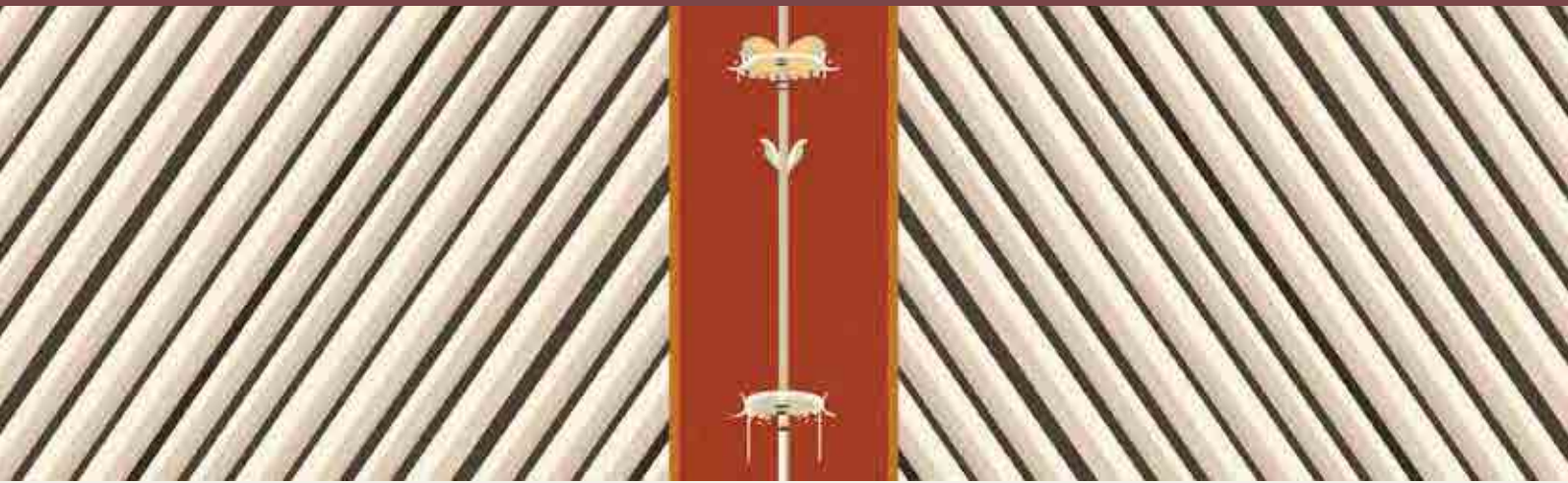
HAL Id: hal-01782410

<https://hal.science/hal-01782410>

Submitted on 2 May 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Les enduits peints en Gaule romaine

Approches croisées

Actes du 23^e séminaire de l'AFPMA, Paris, 13-14 nov. 2009



RAE

Dijon 2012

PEINTURES ET MOSAÏQUES D'ÉPOQUE ROMAINE : LES DÉCORS DU QUARTIER CLÉRISSEAU À NÎMES (GARD)

Julien BOISLÈVE* et Philippe CAYN**

Mots-clés Domus, mosaïques, opus sectile, peinture murale, plafond peint, bordures ajourées, jardin.

Keywords Domus, mosaics, opus sectile, wall painting, painted ceiling, embroidery border, garden.

Schlagwörter Domus, Mosaiken, Opus sectile, Wandmalerei, mit Malereien geschmücktes Gewölbe, durchbrochene Umrandungen, Garten.

Résumé La fouille d'une des plus vastes domus connues à Nîmes a permis de mettre au jour plusieurs décors de paroi, de sol et de plafond. Outre la découverte d'une mosaïque à décor géométrique et d'un opus scutulatum, celle d'un opus sectile constitue, à ce jour, un unicum à Nîmes. Parmi les nombreux enduits peints une paroi effondrée à plat sur le sol permet de reconstituer une élévation de 4,80 m et d'observer des modifications architecturales telles que l'obturation de plusieurs fenêtres. D'autres décors à fonds blancs, beaucoup plus simples, indiquent probablement des pièces de service. Enfin, un ensemble issu de remblais révèle un décor assez soigné où fines guirlandes et bordures ajourées ornent une composition à panneaux rouges et inter-panneaux noirs.

Abstract The excavation of one of the largest domus known in Nîmes enabled us to uncover several painted decors on walls, floors and ceilings. Beside a mosaic with a geometric pattern and an opus scutulatum, an opus sectile was discovered which is unique today in Nîmes. Among the numerous painted coatings, a wall which collapsed flat on the ground enabled us to piece up together a 4.80 meter high surface and to register some architectural alterations such as the obturation of several windows. Other much simpler decors on a white background, tend to suggest service rooms. Finally, a whole set of pieces from backfill work reveals a rather neat decor with fine garlands and embroidery borders which decorate a set made up of alternately red and black paneling. (Traduction É. Smith)

Zusammenfassung Bei der Ausgrabung einer der größten domus in Nîmes wurden mehrere Wand-, Boden- und Deckenmalereien freigelegt. Abgesehen von der Entdeckung eines Mosaiks mit geometrischem Dekor und eines Opus scutulatum, ist die Freilegung eines Opus sectile bis heute in Nîmes einzigartig. Unter den zahlreichen Wandmalereien erlaubt eine vollständig umgefallene Wand es das Dekor auf einer Höhe von 4,80 m zu rekonstruieren und die architektonischen Umgestaltungen, wie zum Beispiel die Zumauerung mehrerer Fenster zu beobachten. Weitere sehr viel einfachere Dekore auf weißem Grund deuten wahrscheinlich auf Nebenräume. Schließlich weist ein Ensemble aus einem Schutthaufen ein recht sorgfältig gearbeitetes Dekor auf. Zarte Girlanden und durchbrochene Umrandungen zieren eine Komposition von roten Feldern und schwarzen Zwischenfeldern.

En préalable à plusieurs travaux d'aménagement (voirie, logements étudiants et sociaux) dans un secteur urbain de Nîmes jusqu'ici peu exploré, deux opérations de fouille ont permis de comprendre l'exploitation et la mise en valeur de ce quartier dès le II^e siècle avant notre ère. La zone fouillée est localisée dans le périmètre *intra muros* de la ville romaine, à 300 m au nord-ouest de la Porte d'Auguste et à 600 m au nord-est de la Maison

Carrée. Du fait d'une urbanisation sans grande ampleur, cette zone n'a fait jusqu'ici l'objet que d'observations archéologiques très partielles. Sur environ 1 500 m², la première, dénommée « Clérisseau 5 » et menée simultanément à une seconde opération adjacente « Clérisseau 4 » (1 200 m²), a révélé les vestiges d'une *domus* importante, parmi les plus grandes trouvées à ce jour dans la cité, et ceux de son jardin d'agrément.

* Inrap. Chargé d'études spécialisées sur les peintures murales romaines, Inrap, La Bonnemaïs, 35590 La Chapelle Thouarault.

** Inrap. Responsable d'opération, Inrap, Km Delta, 561, rue Étienne Lenoir, 30900 Nîmes.

CONTEXTE ET DÉCOUVERTES

De part et d'autre de la rue Fléchier, ce secteur rural préromain, situé en bas de versant, est d'abord exploité pour son terroir viticole à partir du II^e siècle avant notre ère. À l'ouest, des réseaux de traces agraires attestent une culture de la vigne utilisant une technique mixte de défonçage du sol associant tranchées et fosses. De l'autre côté, un second vignoble, de taille plus réduite, révèle uniquement la plantation en fosse sur une seconde parcelle dont l'actuelle rue Fléchier matérialise la limite occidentale.

Ces pratiques agricoles disparaissent, au passage de notre ère, au profit d'une urbanisation massive de ce quartier de la ville augustéenne, marquée par la construction d'un bâtiment de grande dimension qui jouxte un jardin d'agrément (fig. 1). Au sud-est de la rue Fléchier, ce dernier livre, dans un premier état, au moins six grandes fosses destinées à la plantation de probables arbres matures et encadrées par des allées de sable jaune. Après quelques réaménagements, le jardin est finalement monumentalisé, à la fin du I^{er} siècle ap. J.-C., par la construction d'un imposant bassin. Son plan en L, partiellement reconnu, pourrait être restitué sous la forme d'un T, symétriquement organisé autour d'une aile est/ouest, longue d'au moins 28 m. À cette période, les arbres disparaissent au profit d'une nouvelle partition de l'espace, rythmée par des haies, des plantes d'agrément et diverses décorations (vases, statues) posées sur des supports maçonnés. Le secteur nord-est conserve sa vocation agricole durant encore plusieurs siècles. Un second vignoble, calqué sur la trame du précédent, le remplace et est intégré à la grande *domus*.

Côté ouest, ce sont les vestiges d'un vaste édifice antique, partiellement conservé, qui ont été dégagés sur une superficie de 1 200 m². Construit dans la première moitié du I^{er} siècle, ce bâtiment se développe du nord au sud, sur une longueur d'environ 35 m, avec à l'ouest de la rue Fléchier la partie habitable, et à l'est, le jardin. Son plan, atypique pour une *domus* nîmoise, dessine deux corps de bâtiment séparés par une longue galerie. Le premier, au nord, est accessible depuis la rue et se compose d'un bloc de cinq espaces dont un *impluvium*. Il précède vers l'est un second bloc plus important regroupant onze salles et desservi par une galerie qui l'entoure. La partie sud de la maison, moins concernée par la fouille, présente une enfilade de trois espaces aux pavements soignés.

Les occupations successives de ce secteur ont progressivement détérioré les structures antiques, dont l'ampleur, la diversité et l'organisation soulignent l'originalité de ce bâtiment privé, reflet probable du statut social élevé du propriétaire.

Après l'abandon de la demeure à la fin du III^e siècle, les terres sont remises en culture ou restent en friche. Dans le courant du V^e siècle, un aqueduc est construit

à l'emplacement du précédent bassin, totalement masqué par des remblais. Le secteur semble figé jusqu'au IX^e siècle où deux sépultures sont installées à proximité. Puis la création du couvent dominicain des Frères Prêcheurs au XIII^e siècle dynamise et développe le quartier jusqu'au XVI^e siècle.

Durant les trois siècles suivants, les bâtiments religieux font successivement place à un espace funéraire, puis à l'installation d'activités artisanales. Une vingtaine de tombes annoncent la présence d'une aire sépulcrale dont l'emprise semble se développer plus au nord, durant les XVI^e et XVII^e siècles. L'occupation post-médiévale est ensuite marquée par la mise en place d'une batterie de fours industriels liée au travail de métaux cuivreux.

Une dernière occupation apparaît à la fin du XVII^e siècle avec la construction d'un rempart, décidé par le roi Louis XIV, qui raccorde l'enceinte de la citadelle au reste des fortifications urbaines et marque les prémices de la structuration du faubourg.

UN *OPUS SECTILE* ET DEUX MOSAÏQUES

Il s'agit de deux mosaïques à décor géométrique (pièces 27 et 28) et d'un *opus sectile* (pièce 8) sur béton lissé, un type de décor jusqu'ici inédit à Nîmes. Le panneau de 1,60 m par 1,20 m de côté, décentré vers le fond de la pièce, se compose d'un assemblage de carreaux de marbres de 21 cm de côté. La composition joue sur une variété de couleurs et de faciès de marbres et l'ensemble est cerné d'un encadrement de marbre vert.

Les deux mosaïques, appartenant à deux pièces voisines, sont de nature très différente. La première, dans la pièce 28, a été dégagée sur 4,80 m par 5,80 m mais se poursuivait hors emprise de la fouille. L'*opus tessellatum* se compose d'une bande de raccord noire de 48 cm de large qui enchaîne avec une bordure constituée d'un filet noir, d'une bande blanche et d'une bande noire. Le champ, unitaire, est couvert d'une composition triaxiale de cercles sécants en six points et tangents déterminant des six feuilles et des triangles concaves en opposition de couleur (fig. 2). Cette trame utilisée en motif couvrant n'est pas si fréquente. D'après H. Stern, elle apparaît pour la première fois à Pompéi dans la maison de Castor et Pollux (VI 9, 6) (STERN, 1967, p. 51). En Gaule, on la retrouve sur plusieurs pavements de la vallée du Rhône, comme à Lyon¹, à Saint-Romain-en-Gal² et à Saint-Paul-Trois-Châteaux (LAVAGNE, 1979, n° 110, p. 104-105,

1. Site du couvent du Verbe Incarné, rue Roger Radisson (STERN, 1967, n° 54, p. 51, pl. XXXIX).

2. Mosaïque découverte en 1972 sur le chantier dit « de la plaine » (LANCHA, 1981, n° 412, p. 299, pl. CLXXIX).

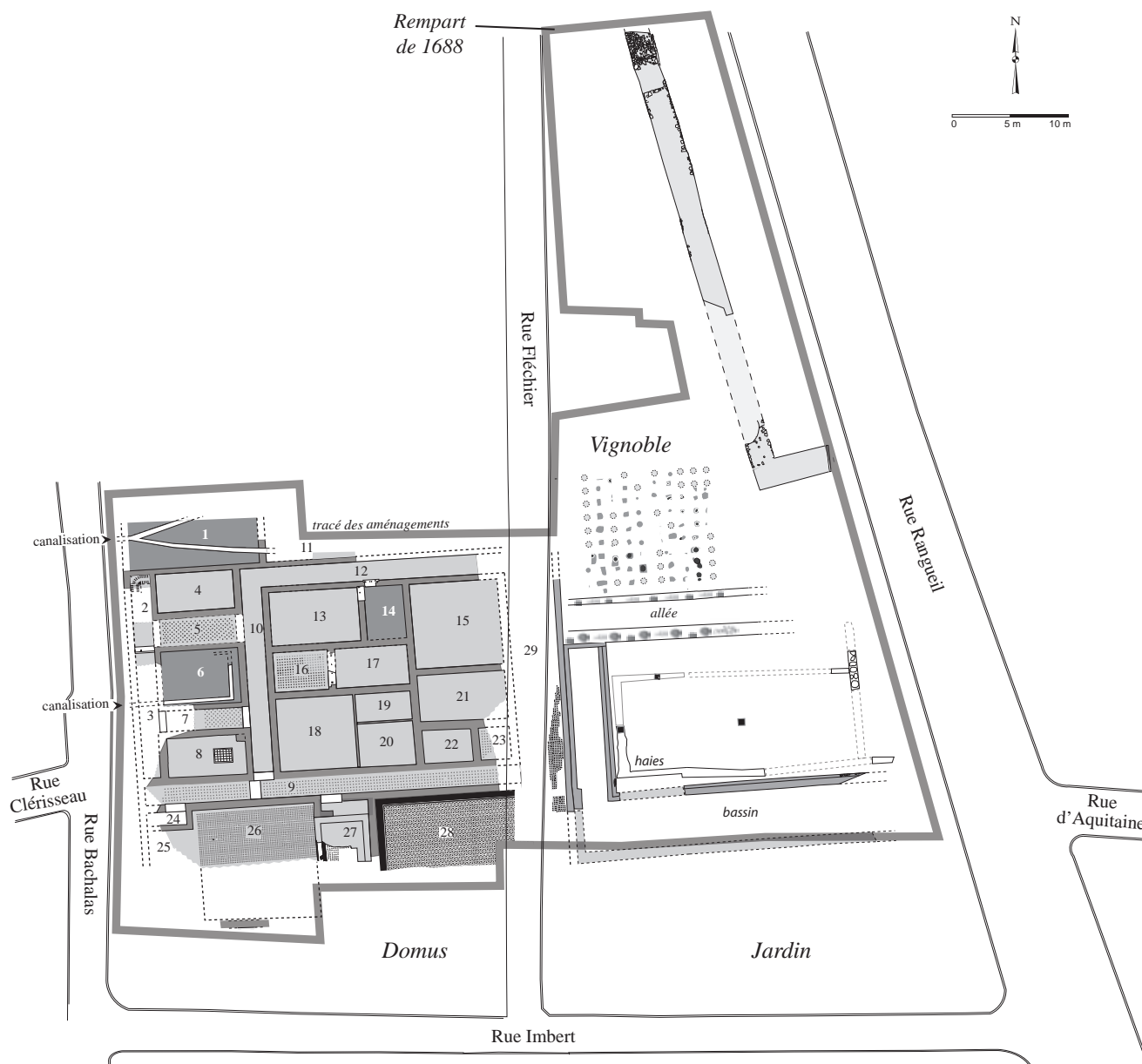


Fig. 1. Plan des vestiges (DAO Ph. Cayn, Inrap).

pl. XXXIX), mais également à Troyes³. Les datations, souvent basées sur des critères stylistiques, proposent d'y voir des réalisations sévériennes. La mosaïque découverte à Nîmes, que le contexte archéologique date clairement du I^{er} siècle ap. J.-C., pourrait donc remettre en cause les datations jusqu'alors proposées pour ce type de composition.

Le second pavement, dans la pièce 27, est un *opus scutulatum* (fig. 3). Il est conservé sur une longueur maximale de 3 m et une largeur d'1,70 m. Les *scutulae*, taillées dans des marbres de différents faciès, sont disposées

sans ordre et associées à des cabochons rouges ou jaunes. Ils prennent place sur un fond en damier régulier de tesselles de quatre couleurs (blanc, noir, jaune et rouge). La bordure du champ n'est que partiellement conservée ; elle présente une bande noire et une bande blanche de cinq rangs de tesselles auxquelles s'ajoute un filet noir. En avant de l'ouverture sur la pièce plus à l'ouest, on observe quelques vestiges d'une rallonge large au maximum de 64 cm et ornée, sur un fond blanc, d'un probable motif de rinceau dont ne subsistent plus qu'une feuille noire découpée et une volute avec en son centre trois boutons de fleur ou des fruits en forme de bulbe trifide. Les pavements en *opus scutulatum* sont assez fréquents, bien que moins nombreux en Gaule qu'en Italie où ils se

3. Mosaïque découverte en 1856 rue Fort-Bouy (DARMON, LAVAGNE, 1977, n° 499, pl. C à CII).



Fig. 2. Opus tessellatum ornant le sol de la pièce 28: détail du motif de six feuilles (cliché J. Boislève, Inrap).



Fig. 3. Opus scutulatum ornant le sol de la pièce 27: détail du fond polychrome en damier régulier (cliché J. Boislève, Inrap).

font rares au-delà du règne d'Auguste. En revanche, le fond polychrome en damier régulier est une rareté. Un seul cas d'*opus scutulatum* à fond en damier est mentionné en Italie sur le Palatin mais il est en opposition de noir et blanc. Les seuls exemples à fond polychrome sont trois pavements trouvés en Narbonnaise, l'un à Apt⁴ et les deux autres à Nîmes⁵ même. La proximité géographique de ces quatre découvertes conduit donc à envisager une spécificité locale, œuvre peut-être d'un atelier nîmois.

LES PEINTURES MURALES ROMAINES

Bien que très arasés et perturbés par les réoccupations médiévales et modernes, les niveaux antiques ont livré près de cent vingt caisses d'enduits peints issus dans leur grande majorité de trois pièces mitoyennes (pièces 18, 19 et 20). Les effondrements en place des peintures y étaient conservés. Dans la pièce 18, longue de 7,54 m, large de 6,28 m et bordée à l'est des deux pièces 19 et 20, l'une des parois était même effondrée d'un seul tenant sur le sol de béton lissé. Il s'agit d'une petite cloison de terre de seulement 16 cm d'épaisseur qui ferme la pièce à l'est. Sans fondation, elle est montée directement sur le sol de béton commun aux trois salles. Imperceptible à la fouille, cette division interne de l'espace n'est restituable que par l'effondrement en place des revêtements muraux. À la base de celui-ci, les deux parements peints du mur étaient présents, l'enduit de la pièce 19 ayant été entraîné dans la pièce principale.

La fouille a donc permis le dégagement minutieux d'une plaque en connexion, de revers, couvrant presque toute la surface du sol. D'autres plaques de face ou de revers appartenaient manifestement aux autres parois. À l'ouest, les niveaux antiques, tout comme le sol de béton, ont toutefois été détruits par le percement ultérieur d'une cave, nous privant ainsi d'une bonne partie de la zone supérieure du décor.

Prélevées en connexion, le plus souvent par encollage du fait de leur fragilité, ces différentes plaques permettent la restitution complète du décor et une lecture juste des volumes et de l'architecture de la pièce. L'état général de conservation de l'enduit est toutefois assez médiocre. Le mortier des couches de transition et de préparation, assez pulvérulent, a favorisé une forte fragmentation, encore accentuée par le poids du mur en terre qui a chu d'un seul tenant. En surface, le constat n'est guère meilleur et la couche picturale présente de nombreuses

lacunes. Le contact direct avec le sol de béton qui formait une couche imperméable favorisant la stagnation de l'eau a entraîné la dégradation avancée de certains pigments et le soulèvement de la couche picturale. Ainsi, le pigment jaune est totalement pulvérulent et supporte à peine un nettoyage à l'eau, signe peut-être d'une mauvaise réalisation à fresque.

La reconstitution d'une grande plaque principale, de 5,29 m de largeur pour 2,93 m de hauteur, correspondant à la paroi est de la pièce, permet une bonne lecture d'ensemble du décor (fig. 4). La zone inférieure, haute de 74 cm, présente un fond rouge bordeaux couvert d'un mouchetis jaune et blanc assez dense. La dégradation du pigment en certaines zones révèle que le rouge bordeaux est obtenu non par un mélange de pigments mais par la superposition d'une couche de rouge ocre et d'une couche de noir. Cette zone inférieure ne présente aucune compartimentation. Elle est couronnée par une bande de transition de 20,6 cm de large traitée en moulure fictive. De bas en haut, une bande noire de 1,2 cm de large marque l'ombre portée de la moulure qui se compose d'une bande blanche de 5 cm, d'une bande beige à rosé de 1,2 cm, d'un filet marron de 0,5 cm, d'une bande blanche de 1,1 cm, d'un filet marron de 0,9 cm et d'une bande noire de 1 cm. Au sommet, la bande verte de 8 cm, bordée de part et d'autre de filets blancs (0,8 et 0,9 cm), évoque le traditionnel rebord de podium.

Au-dessus se développe une prédelle, large bande continue de 30 cm de hauteur. À fond jaune, elle était ornée de motifs figurés que l'écaillage de la couche picturale a en très grande partie fait disparaître. Seul un motif reste identifiable ; il s'agit d'un oiseau tourné à gauche, dont la tête relevée est traitée dans des tons de brun. Les pattes reposent sur une ligne de sol marquée d'un filet foncé. Plusieurs indices, malheureusement illisibles, prouvent que d'autres motifs étaient régulièrement disposés sur ce fond, rythmant sans doute la continuité de la prédelle. Celle-ci est également couronnée d'une moulure fictive toutefois beaucoup plus sommaire que la précédente. Large de seulement 5,7 cm, elle se compose d'une bande noire de 1,3 cm, d'une bande blanche de 2,4 cm, d'un trait marron de 0,4 cm et d'une bande blanche de 1,7 cm.

Au-delà, la zone médiane ne présente, sur la plaque 1, qu'un champ noir uni, sans divisions apparentes en panneaux et inter-panneaux. Toutefois, la plaque 4 qui, d'après sa situation au sein de l'effondrement, peut être replacée en haut de la zone médiane, révèle la hampe d'un candélabre. Large de 9,5 cm, elle est traitée en dégradé de vert et présente un éclairage à droite. Sur la paroi sud, deux autres plaques confirment la présence de cet accessoire décoratif. Sur la première, nous observons une hampe de 6,5 cm de large, cette fois en dégradé

4. Pavement découvert en 1957 (LAVAGNE, 1979, n° 207, p. 150-152, pl. LVII et LVIII).

5. Le premier est une découverte ancienne publiée dans le *Bull. du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, 1930-1931, pl. XXVI. Le second a été exhumé lors des fouilles de la place Questel (HÉNIQUE, 2011, en particulier fig. 10).



Fig. 4. Restitution du décor de la paroi est de la pièce 18 dans son premier état (restitution et clichés J. Boislève, Inrap).

de rose et éclairée à gauche. Deux petites tigelles soutiennent de minces feuilles oblongues. La seconde plaque appartient, d'après la couleur de la hampe, au même candélabre. Elle présente cette fois une ombelle brune qui prend probablement place au sommet du candélabre, et dont le rebord à feston est traité en jaune clair.

La zone médiane est couronnée par une bande rouge de 5 cm bordée d'un filet intérieur blanc de 0,5 cm. Elle devait encadrer l'ensemble du champ noir sur ses trois côtés puisque nous la retrouvons à l'extrémité droite de la plaque 1, soulignant un bord rectiligne du mortier sur lequel nous reviendrons. En couronnement de la zone médiane, sur les plaques 9, 10, 11 et 18, cette bande est encore surmontée d'une bande blanche de 6,2 cm ornée d'un filet central jaune et d'une bande rouge de 9,5 cm de large. Au niveau de cette dernière, l'enduit marque très nettement un amincissement en biseau habituellement caractéristique du sommet de paroi. Toutefois, plusieurs plaques indiquent que le décor est ici pourvu d'une zone supérieure à fond jaune dont le plan se trouve donc légèrement en retrait du plan des zones inférieures et médianes. Enfin, une bande rouge de 9 cm de large marque le raccord avec le plafond. La surface des plaques de la zone supérieure est particulièrement dégradée, de sorte qu'il est difficile de restituer de probables divisions comme semble l'indiquer la présence d'une bande verticale rouge de 4,5 cm de large sur une plaque.

Des indices architecturaux essentiels

Du point de vue de l'architecture, le rebord plat et rectiligne qui marque l'extrémité droite de la paroi traduit l'emplacement d'une porte. D'après la situation de la plaque dans son effondrement et la largeur connue de la pièce (6,28 m), elle correspond à une porte de 85 à 95 cm de large encadrée, comme souvent d'une bande, ici rouge, et d'un filet blanc.

D'autres indices techniques permettent de suivre l'évolution de ce décor et de distinguer deux états successifs. En effet, sur les plaques 1, 2, 3 et 9, on note une cassure rectiligne qui forme, au moins sur la paroi est, deux grandes zones rectangulaires. L'observation attentive de cette césure révèle un angle biseauté manifestement retailé dans le mortier et, sur la surface de l'enduit, une petite pellicule noire en surépaisseur (fig. 5). Il s'agit clairement d'un raccord de peinture. Par ailleurs, à plusieurs endroits, sous cette pellicule noire et à proximité directe du biseau, on note les restes d'un filet blanc et l'amorce d'une bande rouge. Les deux zones rectangulaires, qui sont à peu près de même largeur et prennent naissance au sommet de la paroi, correspondent donc à deux ouvertures, des baies aménagées dans un premier temps puis ensuite obturées.



Fig. 5. *Détail de la césure et du raccord indiquant la présence d'une ouverture obturée (cliché J. Boislève, Inrap).*

Dans le premier état, ces fenêtres sont encadrées d'une bande rouge et d'un filet blanc tout comme le pourtour de la porte. Elles sont alors larges de 125,5 à 128 cm et hautes d'environ 2 m⁶. L'appui de fenêtre se trouve à environ 110 à 116 cm du sol. Les candélabres de cette paroi, qui étaient espacés de 195 à 210 cm, tombaient donc à l'endroit des ouvertures, ce qui explique que nous n'en retrouvons la trace que sur la plaque 4, au-dessus de la fenêtre.

Puis, dans un second temps, une probable modification de la fonction de ces salles amène à boucher ces deux ouvertures (fig. 6). Les huisseries sont probablement enlevées, le vide comblé à la terre et l'enduit retailé pour faire disparaître les bandes d'encadrement rouge. L'espace est ensuite ré-enduit et peint en noir. On note d'ailleurs que le fond noir ne présente pas du tout la même facture au niveau des ouvertures et en dehors, ce qui montre bien l'existence de deux états. Dans le premier cas, le mortier est beaucoup plus friable et la surface marquée de sortes de stries horizontales. Dans le second cas, sur la surface avant bouchage, le fond est beaucoup plus homogène et la coloration légèrement plus claire. Parallèlement à ces travaux, on note d'autres modifications. En effet la moulure fictive en couronnement de la prédelle est alors masquée sous une bande rouge. Au niveau des anciennes ouvertures, on ne retrouve que cette bande rouge et un champ jaune assurant le raccord avec

6. Notons qu'à ces mesures il faut soustraire l'épaisseur probable de l'huisserie dont nous ignorons les dimensions.



Fig. 6. Restitution du décor de la paroi est de la pièce 18 dans son deuxième état (restitution et clichés J. Boislève, Inrap).

la prédelle, tandis que sur la moulure fictive du premier état, on note une couche rouge pulvérulente. La peinture qui n'est ici pas réalisée à fresque présente une mauvaise tenue. Chose plus surprenante, les candélabres, qui n'apparaissent qu'au-dessus des fenêtres, ne semblent pas être complétés sur les surfaces nouvellement enduites.

Outre ces modifications remarquables, le décor, ici très complet, livre de nombreuses données architecturales sur les dimensions de la pièce. La plaque 1 indique une hauteur de 2,93 m, mais la zone médiane y est incomplète. D'après l'emplacement des plaques 2, 3 et 4 dans l'effondrement à plat de la paroi, nous savons que la hauteur de la fenêtre est d'environ 2 m, tandis que la plaque 8 prouve qu'il faut compter avec 58 cm supplémentaires de champ noir au-dessus de ces ouvertures. Le champ noir de la zone médiane se développe donc sur 2,40 m, auxquels il faut ajouter les 25 cm des bandes de couronnement. Enfin, la hauteur du champ jaune de la zone supérieure ne peut être inférieure à 63,5 cm d'après la plus grande plaque conservée, et il faut y ajouter les 9 cm de bande rouge en couronnement. Sachant que la zone supérieure est le plus souvent de taille similaire à la zone inférieure, on estime sa hauteur à environ 80 à 90 cm. La hauteur totale de la paroi avoisine donc 4,80 m sous plafond.

De la paroi sud, nous ne disposons que de très peu d'éléments mais on retrouve, sur au moins deux plaques, le même phénomène de césures retaillées dans l'enduit, ce qui laisse supposer ici aussi que des fenêtres existaient dans un premier état du décor.

Ces travaux, qui modifient considérablement la distribution de la lumière dans cette pièce mais également dans les deux petites salles en arrière, sont vraisemblablement à mettre en relation avec une modification de la fonction des lieux. Pour autant, plutôt que de revoir l'intégralité du programme décoratif, on préfère alors conserver le décor existant et assurer un raccord qui, bien qu'assez soigné, devait rester perceptible. L'ornementation est assez sobre et les accessoires décoratifs, hormis peut-être ceux de la prédelle qui ont disparu, sont assez pauvres. De par son organisation, l'ensemble se rattache à des séries bien connues. La zone inférieure mouchetée, sans division, est un caractère récurrent de la peinture provinciale dont les exemples innombrables traduisent bien l'engouement qu'a connu ce procédé simplissime. Il est diffusé en Gaule dès la fin du I^{er} siècle av. J.-C. dans le sillage du III^e style pompéien. De même l'utilisation des bandes de transition en moulures fictives est typique des décors de la première moitié du I^{er} siècle ap. J.-C. Héritées des compositions architecturales illusionnistes du II^e style, elles se simplifient au fil des siècles pour n'être constituées, à partir de la seconde moitié du I^{er} siècle ap. J.-C.

que de simples bandes colorées (VUICHARD FIGUERON, 2006, p. 162-163).

La prédelle est en revanche un élément beaucoup plus rare. Elle n'est présente que dans des décors de grande ampleur où elle permet justement de rehausser la composition par l'ajout d'une zone intercalaire sans étirer de façon excessive l'une ou l'autre des zones. A. Barbet (BARBET, 1987, p. 21) notait lors d'une première synthèse que les prédelles semblaient toujours associées à des décors à panneaux figurés et partition de colonnes, pilastres ou colonnettes et non à des décors plus plats à candélabre. L'exemple nîmois infirme donc aujourd'hui cette hypothèse. En Gaule, quelques cas de prédelles à décor animalier sont connus, notamment à Soissons et à Limoges⁷ avec des motifs d'oiseaux. Mais ce dispositif reste rare : à ce jour moins d'une vingtaine de cas, presque toujours issus de bâtiments ou demeures prestigieuses. À Nîmes même, nous recensons trois autres cas de décors avec prédelle, deux trouvés lors des fouilles de Villa Roma⁸ et un sur le site de l'avenue Jean Jaurès⁹. En zone médiane, le jeu de candélabre sur fond uni sans divisions de panneaux affilie également ce décor à l'influence du III^e style. Les peintures de Saint-Romain-en-Gal, Vienne ou encore Troyes présentent une même monochromie noire.

Enfin, la présence de la zone supérieure est également un élément marquant. Bien qu'un peu plus fréquente en Narbonnaise, cette troisième zone reste relativement rare en Gaule.

Ces différentes caractéristiques stylistiques rattachent donc clairement ce décor au III^e style pompéien dans son traitement provincial. La sobriété de l'ensemble plaide plutôt en faveur d'une réalisation du I^{er} siècle ap. J.-C., sans doute plutôt dans la première moitié du siècle.

Des salles de service au décor à fond blanc

Dans les pièces 19 et 20, les enduits étaient également nombreux, plus fragiles et présentant un effondrement plus chaotique. Ils proviennent pour l'essentiel du parement est de la même paroi en terre. Le prélèvement

7. Soissons, rue Paul Deviolaine, salle II, probablement de la seconde moitié du I^{er} siècle ap. J.-C. (DEFENTE, 1990, p. 63). Limoges, Maison des Nones de Mars, salle 4, entre 35 et 45 ap. J.-C. (LOUSTEAU *et alii*, 1995).

8. À Villa Roma, Maison 8, pièce 2, prédelle à fond noir avec motifs de griffons, d'oiseaux et de vases, datée vers 40-50 ap. J.-C. (SABRIÉ, SABRIÉ, 1998, p. 30-33). Sur le même site, dans la maison 10, pièce 10, prédelle à fond noir et petites scènes figurées à personnages grotesques, datée vers 35-40 ap. J.-C. (*ibid.*, p. 42-52).

9. Fouille du parking Jean Jaurès, Inrap, pièce PCE 4286, prédelle compartimentée à motif de dauphins, datée de la seconde moitié du I^{er} siècle ap. J.-C. (BOISLÈVE *et alii*, 2008). RFO en cours.

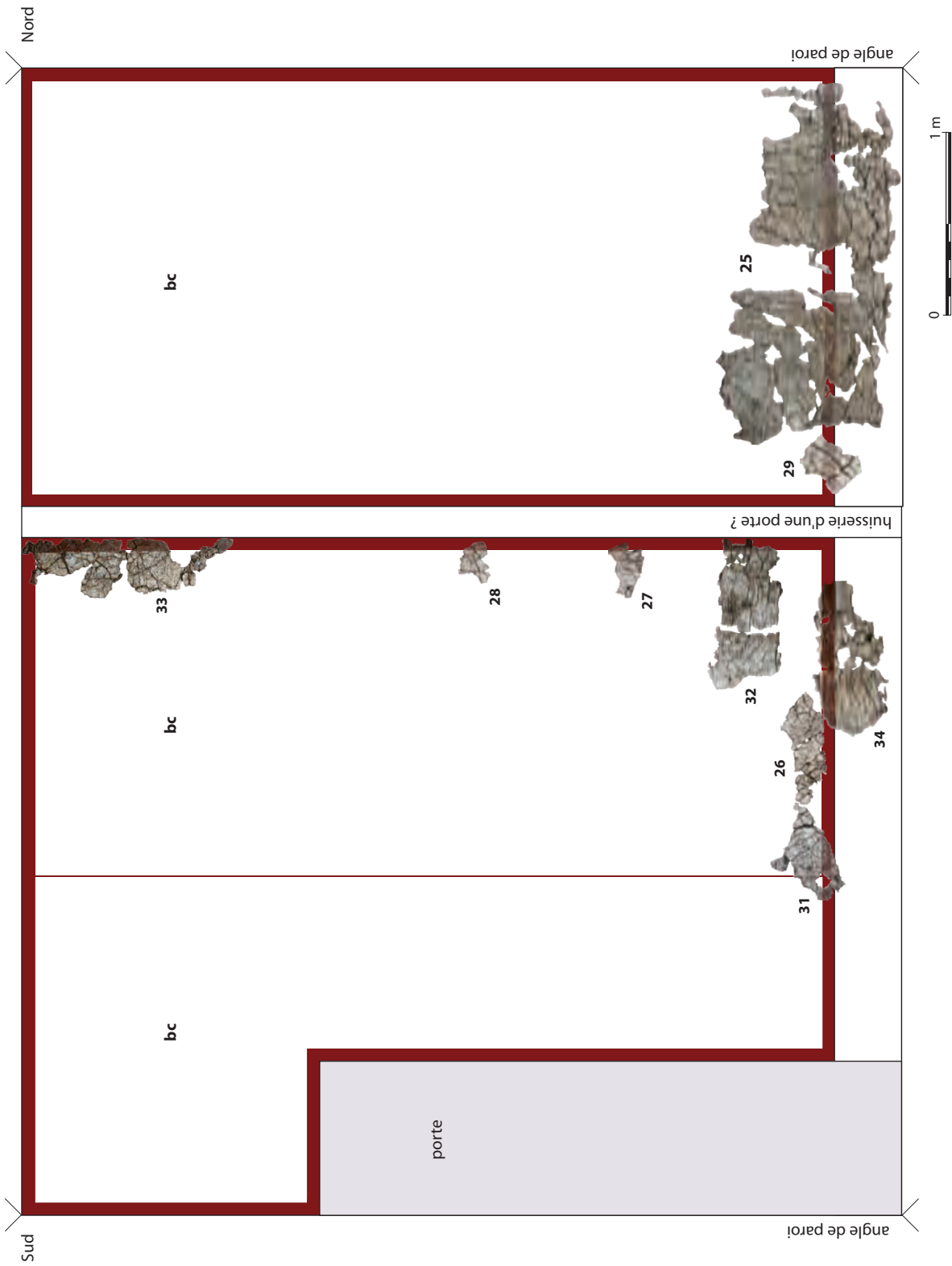


Fig. 7. Restitution du décor à fond blanc des pièces 19 et 20 (dessins et restitution J. Boislève, Inrap)

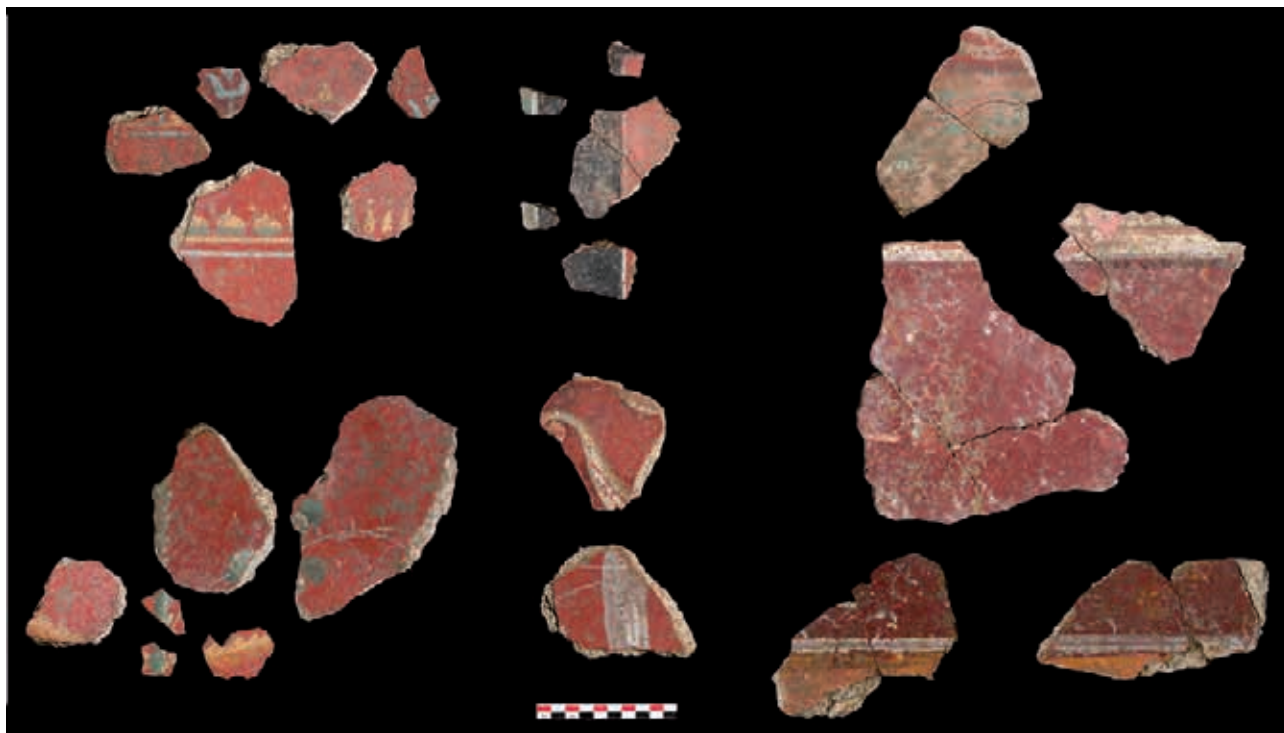


Fig. 8. Vue des différents éléments clés appartenant au décor trouvé en remblai (clichés J. Boislève, Inrap).

a donc été plus problématique mais quelques grandes plaques clés suffisent à restituer le décor, similaire dans les deux pièces. D'une extrême simplicité, il se compose d'une zone inférieure blanche de 33 cm de hauteur couronnée d'une bande rouge de 6 cm de large (fig. 7). La zone médiane est également blanche, juste encadrée par une même bande rouge qui souligne les angles de la pièce. Seul un filet central rouge marque la subdivision en deux panneaux. Aucun autre élément de décor n'a été observé. En revanche, l'absence de quelconques raccords identiques à ceux observés sur le décor de la pièce voisine prouve que son installation est postérieure à l'obturation des deux ouvertures de ce mur. L'enduit ne peut donc être antérieur au milieu du 1^{er} siècle ap. J.-C. La pauvreté ornementale de ces deux décors est évidente; la composition est réduite à sa plus simple expression dans un type assez répandu en Gaule mais paradoxalement peu étudié. Ils s'intègrent au type à fond blanc à décor simple dans la classification proposée par H. Eristov et S. Groetembril dans une première synthèse sur les décors à fond blanc (ERISTOV, GROETEMBRIL, 2006). L'utilisation de ces schémas est, sans surprise, plutôt dévolue à des espaces modestes ou de fonction secondaire. On pourra ainsi trouver des exemples similaires à Vaison-la-Romaine¹⁰ dans une salle de service, dans un corridor de Fréjus¹¹, dans

une pièce d'une *domus* d'Antibes¹² ou encore dans une boutique du site de Vaugrenier (VIATGÉ, ARNAUD, 1999, p. 22-23).

Un décor soigné trouvé en remblai

Parmi les autres décors, un ensemble trouvé en remblai retient l'attention. Si les remontages n'offrent pas une restitution certaine de la composition, quelques éléments clés (fig. 8) permettent d'en proposer une lecture globale bien qu'hypothétique. La zone inférieure à fond rouge bordeaux est couverte de tachetures blanches et jaunes peut-être exécutées à l'éponge tandis qu'une plinthe jaune surmontée d'un filet blanc marque le bas de la paroi. La bande de transition se compose d'un filet noir qui marque l'ombre portée, puis d'une bande blanche rehaussée d'un filet blanc, version simplifiée de la traditionnelle moulure fictive. Au-dessus, on retrouve l'habituelle bande verte ici marquée d'un filet central blanc. En zone médiane les indices suggèrent une composition à grands panneaux rouges qui se dégagent sur un fond noir présent en inter-panneaux et au-dessus des panneaux. Ces derniers sont encadrés d'un filet blanc et ornés d'un encadrement intérieur constitué d'un trait bleu (0,4 cm) et d'un trait jaune (0,4 cm) qui supporte une bordure ajourée. Trois types différents sont reconnus dont deux sont

10. Vaison-la-Romaine, maison dite « le Prétoire », pièce III, mur L (ALLAG, BARBET, 1995, p. 85-87).

11. Fréjus, Place Formigé (BARBET *et alii*, 2000).

12. Antibes, fouille de la rue Georges Clémenceau, salle 2, seconde moitié du 1^{er} siècle ap. J.-C. (MORÉNA, COUNORD, 1994, p. 84).

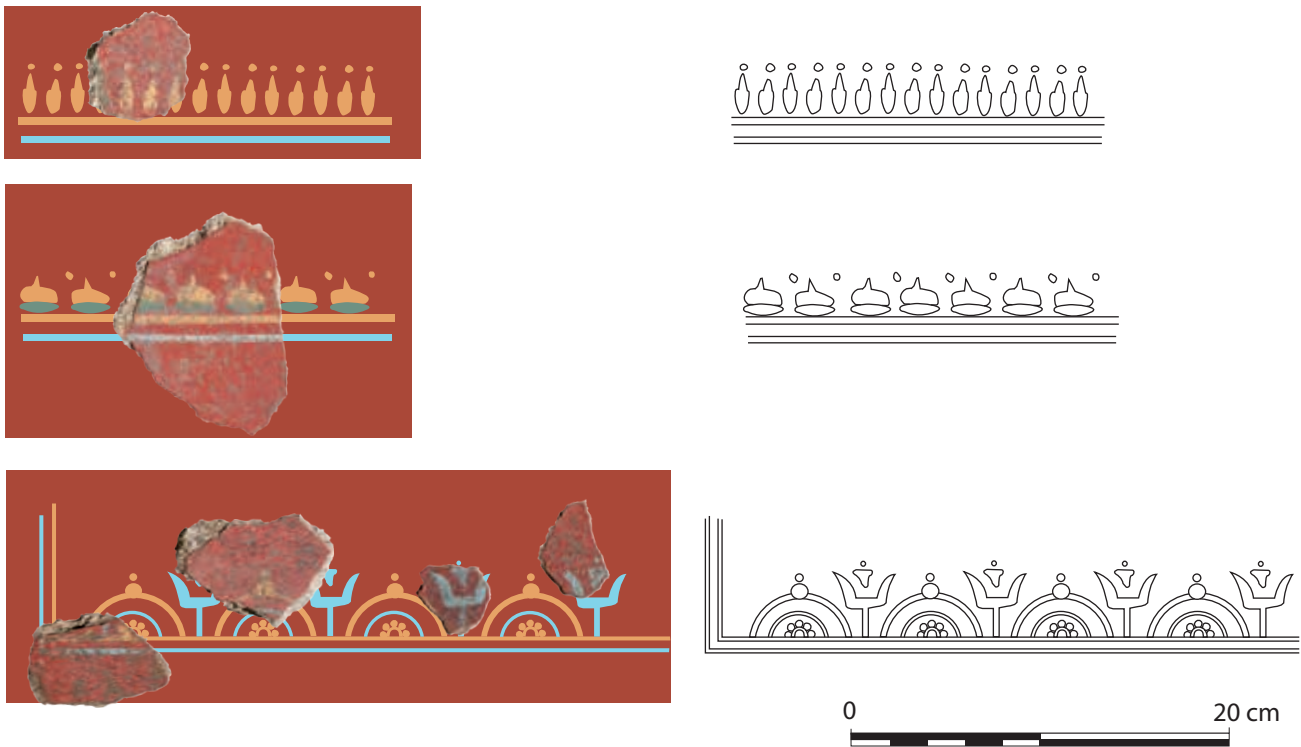


Fig. 9. Restitution des trois types de bordure ajourée identifiés sur le décor trouvé en remblai (clichés et restitution J. Boislève, Inrap).

des lignes de motifs répétitifs (fig. 9). La première est une succession de pois jaunes avec rehauts verts à la base et points intercalaires jaunes. La seconde est constituée de trifols jaunes très élancés et pointés, sans motif intercalaire. Enfin, la dernière bordure est une ligne de demi-cercles concentriques avec alternance. Un demi-cercle jaune bouleté prend place au centre d'un demi-cercle bleu puis d'un troisième également jaune et orné d'un chapelet de points. En alternance on trouve un motif de calice stylisé traité en bleu. D'autres accessoires décoratifs indiquent la présence, dans les panneaux, de motifs de fines guirlandes de feuilles bicolores, vert foncé et vert clair ou jaune foncé et jaune clair. L'une est droite tandis que l'autre est courbe et les deux se croisent, ce qui nous amène à proposer une guirlande en feston au sommet du panneau et une guirlande tendue en son centre, peut-être un thyrses feuillu. Enfin, d'autres motifs plus finement traités appartiennent peut-être à un candélabre, toujours sur fond rouge. On reconnaît ainsi une délicate volute en dégradé de jaune.

Ce décor soigné est sans doute assez luxueux. Comme souvent en Narbonnaise les bordures ajourées sont assez nombreuses ; elles ont connu un engouement plus important que dans le reste de la Gaule plus éloigné des foyers de diffusion du IV^e style. Parmi les trois bordures, de modèle assez simple, celle à pois trouve deux comparaisons intéressantes à Nîmes. En effet, sur les sites de la Marseillaise (SABRIÉ, SABRIÉ, 2000, p. 168) et sur

celui du parking Jean-Jaurès, on retrouve cette bordure avec un même rehaut vert à la base du pois. Cette particularité présente à trois reprises dans la cité pourrait marquer la main d'un même atelier. L'utilisation d'un répertoire du III^e style auquel s'ajoutent quelques éléments du IV^e style plaident en faveur d'une datation dans la seconde moitié du I^{er} siècle, au plus tôt vers 50 ap. J.-C.

Des indices ténus de plafond bleu sur support de terre

Enfin, il faut mentionner l'observation sur le terrain d'un indice particulièrement fragile. Il s'agit de quelques plaques de pigment bleu égyptien appliqué sur un support de terre avec une fine couche de limon jaune comme lit de pose. De telles peintures étaient mentionnées à Narbonne (SABRIÉ, SABRIÉ, 1994), Vaison-la-Romaine ou encore Nîmes – Villa Roma, mais c'est la fouille du parking Jean-Jaurès (BOISLÈVE *et alii*, 2011a et b) qui a permis de déterminer clairement la nature de ces décors. En effet, dans l'une des pièces d'une grande *domus*, la reprise partielle d'un plafond au profit d'un décor à réseau conservait sur une partie le décor sous-jacent à fond bleu. Sur support de terre, il était juste recouvert d'un badigeon blanc portant le nouveau décor, tandis que sur une autre zone, l'ensemble était repris au mortier livrant ainsi, au revers, les empreintes de roseaux qui caractérisent la situation en plafond. L'inventaire de toutes les décou-

vertes de ces fonds bleus reste à faire mais le procédé semble assez fréquent et, à notre connaissance, aucun motif n'a jamais été observé. Il reste également à établir s'il s'agit d'un décor caractéristique d'une époque précise.

CONCLUSION

L'étude des décors de la fouille du quartier Clérisseau a donc permis de mieux comprendre l'architecture de cette vaste *domus*, de nous renseigner sur son élévation et sur la distribution de la lumière au sein des pièces (fig. 10). Elle révèle ainsi un corps de bâtiment de près de 4,80 m de hauteur sous plafond, laissant supposer l'absence d'un étage. Une telle hauteur n'est toutefois pas rare en Gaule même si elle correspond nettement aux édifices les plus vastes et les plus luxueux comme ceux de Soissons ou d'Autun. En revanche, l'aspect très

ouvert des parois, du moins dans un premier temps, est un facteur assez nouveau dans nos connaissances de l'architecture privée en Gaule. Hormis un rôle de diffusion de la lumière, qui n'est pas si évident ici, nous maîtrisons encore mal le sens de ces aménagements.

Le décor à fond noir, sobre, correspond à une pièce sans doute assez secondaire au sein du bâtiment si on en juge notamment par les indices de richesse observés ailleurs et principalement du point de vue du traitement des sols. Des décors de ces pièces d'apparat, nous ne connaissons presque rien, sinon peut-être l'ensemble trouvé en remblai dont la facture semble plus soignée et le vocabulaire décoratif beaucoup plus élaboré.

Et ce sont justement les décors qui permettent d'établir une hiérarchisation où des salles de service sont clairement identifiées.

Ces peintures du quartier Clérisseau révèlent encore l'importance du décor dans la compréhension des édifices

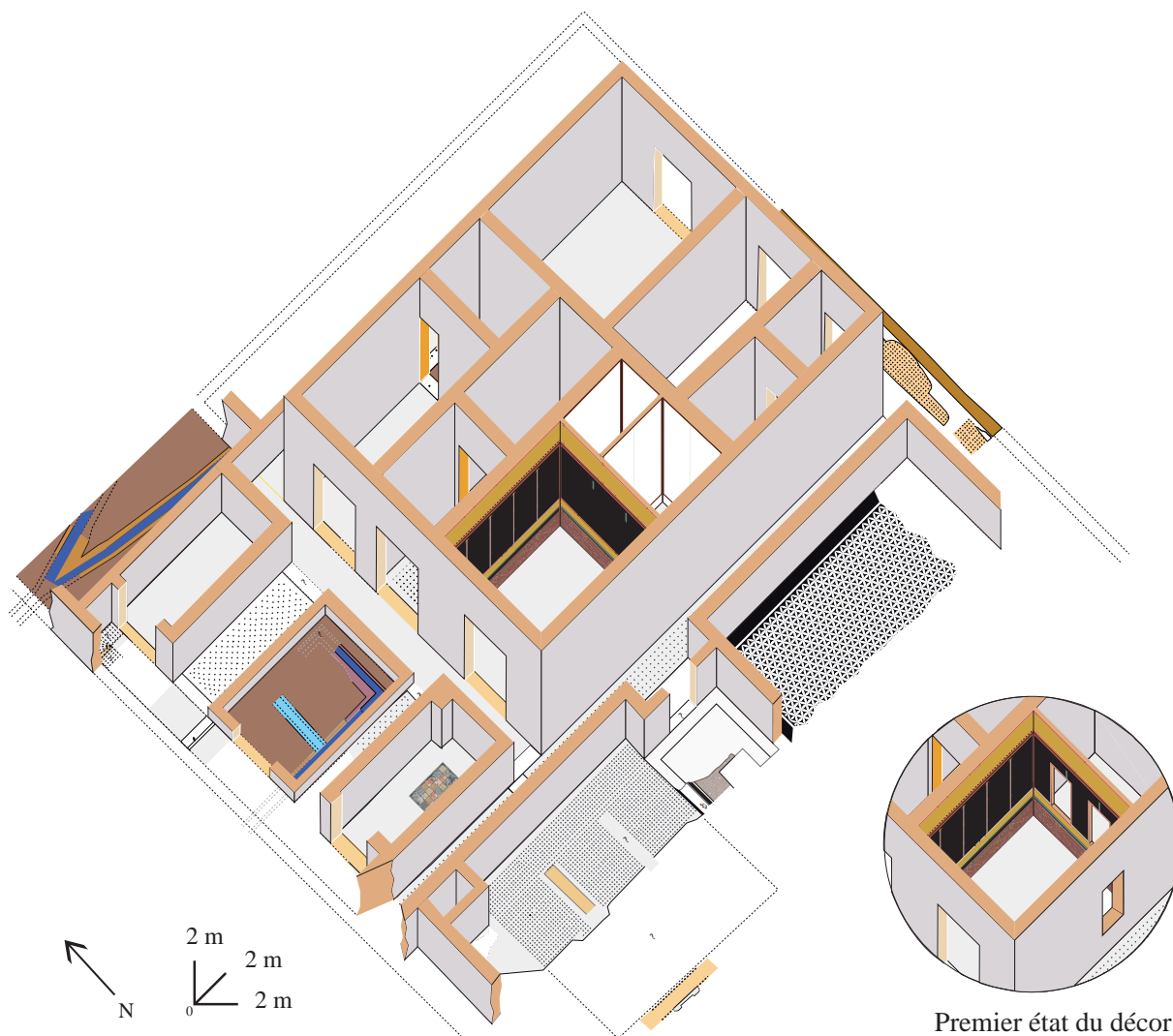


Fig. 10. Essai de restitution axonométrique de la domus à partir des données fournies par les décors (restitution J. Boislève, Inrap).

antiques. Elles viennent en outre enrichir le corpus déjà conséquent de la cité nîmoise. Après les importantes découvertes du site de Villa Roma et, plus récemment, les quelque quarante décors étudiés sur l'avenue Jean-Jaurès, elles apportent un éclairage nouveau sur un autre quartier de la cité et sur des décors appartenant à un édifice d'un

tout autre niveau social, probablement de même statut privé. La prise en compte des enduits peints dès la fouille, comme un mobilier à part entière, avec ses spécificités d'intervention, apporte sans nul doute des résultats beaucoup plus fins dont l'étude des peintures de Nîmes est révélatrice.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLAG Cl., BARBET A., 1995, « Vaison-la-Romaine, la maison dite 'Le Prétoire' », in : *Actes des séminaires de l'Association française pour la Peinture murale antique, Aix-en-Provence, Narbonne, Chartres, 1990-1991-1992*, p. 85-92 (*Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial 10-1995).
- BARBET A., 1987, « La diffusion des I^{er}, II^e et III^e styles pompéiens en Gaule », in : *Pictores per Provincias, Actes du 3^{ème} colloque international sur la peinture murale romaine, Avenches, 28-31 août 1986*, Avenches, p. 7-28 (*Cahiers d'Archéologie Romande*, 43 – *Aventicum*, 5).
- BARBET A., MONIER F., LOUSTAUD J.-P., 1995, « Les peintures murales de la Maison des Nones de Mars à Limoges », *Aquitania*, II, p. 63-111.
- BARBET A., BECQ G., MONIER F., REBUFFAT R., 2000, *La peinture romaine : fresques de jardin et autres décors de Fréjus*, Catalogue d'exposition, Fréjus, 36 p.
- BOISLÈVE J., BREUIL J.-Y., COUTELAS A., VAUXION O., 2008, « La prise en compte des enduits peints lors des opérations d'archéologie préventive – la relève d'un important corpus d'enduits à Nîmes », *Archéopages, limites et territoires*, n° 21, p. 64-67.
- BOISLÈVE J., BREUIL J.-Y., HOUIX B., VAUXION O., 2011a, « Mosaïques et peintures d'un quartier de *Nemausus* : la fouille du parking Jean-Jaurès à Nîmes (Gard) », in : BALMELLE C., ERISTOV H., MONIER F. dir., *Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge, Actes du colloque international de Toulouse II-Le Mirail, 9-12 oct. 2008*, Bordeaux, *Aquitania*, p. 33-48 (20^{ème} suppl. à *Aquitania*).
- BOISLÈVE J., BREUIL J.-Y., CAYN Ph., HOUIX B., VAUXION O., 2011b, « Architecture et décor d'une *domus* dans le quartier sud-ouest de Nîmes durant le Haut-Empire : la fouille du parking Jean-Jaurès, îlot G », in : BALMELLE C., ERISTOV H., MONIER F. dir., *Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge, Actes du colloque international de Toulouse II-Le Mirail, 9-12 oct. 2008*, Bordeaux, *Aquitania*, p. 49-66 (20^{ème} suppl. à *Aquitania*).
- DARMON J.-P., LAVAGNE H., 1977, *Recueil général des Mosaïques de la Gaule, II – Lyonnaise, 3, Partie centrale*, Paris, éd. du CNRS, 202 p. 137 p. de pl. (X^{ème} suppl. à *Gallia*).
- DEFENTE D., 1990, « Représentations figurées de quelques sites en Picardie », in : *La peinture murale romaine dans les provinces du nord, Actes du XI^e séminaire de l'AFPMA, Reims, 30 avril-1^{er} mai 1988*, p. 41-73 (*Revue Archéologique de Picardie*, 1-2-1990).
- ERISTOV H., GROETEMBRIL S., 2006, « Murs blancs en Gaule : entre économie et raffinement », in : *La peinture antique*, Dijon, éd. Faton, p. 58-61 (*Dossiers d'archéologie*, 318, nov.-déc. 2006).
- HÉNIQUE J., 2011, « La fouille de la *domus* au Griffon, place Questel à Nîmes (Gard) », in : BALMELLE C., ERISTOV H., MONIER F. dir., *Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge, Actes du colloque international de Toulouse, 9-12 oct. 2008*, p. 67-79 (20^{ème} suppl. à *Aquitania*).
- LANCHA J., 1981, *Recueil général des Mosaïques de la Gaule, III – Narbonnaise – 2, Vienne*, Paris, éd. du CNRS, 317 p., 182 p. de pl. (X^{ème} suppl. à *Gallia*).
- LAVAGNE H., 1979, *Recueil général des Mosaïques de la Gaule, III – Narbonnaise – 1, Partie centrale*, Paris, éd. du CNRS, 180 p., 77 p. de pl. (X^{ème} suppl. à *Gallia*).
- LOUSTAUD J.-P., BARBET A., MONIER F., 1995, « Les peintures murales de la Maison des Nones de Mars à Limoges », *Aquitania*, 11, 1993, p. 63-111.
- MORÉNA M., COUNORD D., 1994, *Antipolis municipe romain*, Catalogue d'exposition, Bastion Saint-André, Antibes, Musée d'histoire et d'archéologie, 127 p.
- SABRIÉ M., SABRIÉ R., 1994, « Le Clos de la Lombarde à Narbonne : peintures murales de la maison III », *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 27/28, p. 191-251.
- SABRIÉ M., SABRIÉ R., 1998, « Les peintures murales de Villa Roma à Nîmes (Gard) », *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 31, p. 13-71.
- SABRIÉ R., SABRIÉ M., 2000, « Les décors muraux, la Mar-seillaise », in : GARMY P., MONTEIL M. dir., *Le quartier des Bénédictins à Nîmes, Gard*, Paris, éd. de la M.S.H., p. 168-173, fig. M (*Documents d'Archéologie Française*, 81).
- STERN H., 1967, *Recueil général des Mosaïques de la Gaule, II – Lyonnaise – 1, Lyon*, Paris, éd. du CNRS, 143 p., 98 p. de pl. (X^{ème} suppl. à *Gallia*).
- VIATGÉ K., ARNAUD P., 1999, *Vaugrenier ou l'emprise de Rome : histoire d'une agglomération secondaire en Gaule narbonnaise*, Catalogue d'exposition, 30 juin-17 oct. 1999, Musée d'archéologie, Antibes, 43 p.
- VOUCHARD FIGUERON N., 2006, « Les programmes décoratifs, la peinture murale », in : MARTIN PRUVOT C., *L'insula 19 à Avenches : de l'édifice tibérien aux thermes du II^e siècle, Aventicum XIV*, Lausanne, p. 155-190 et annexes (*Cahiers d'archéologie Romande*, 103).